

SN Production

Produits pour le bâtiment

5.2 Moyens d'extinction déconseillés

Eau, mousse alcool résistante, CO2 sable...

Des tenues de protection et des masques à gaz doivent être présents pour les pompiers

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Prévention individuelle

Cfr Section 8

Eviter un contact régulier avec la peau

6.2 Protection de l'environnement

Empêcher que le produit coule dans les égouts

Empêcher que le produit pénètre dans le sol et les eaux

Cfr Section 12

6.3 Nettoyage / Ramassage

Endiquer les quantités importantes et les pomper dans des récipients

Ramasser les résidus à l'aide d'un matériau absorbant

Eliminer conformément aux prescriptions officielles

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Une bonne hygiène industrielle et personnelle est obligée

Défense de manger ou de boire dans l'atelier. Bien ventiler

Pas de protection spéciale nécessaire si manipulé aux températures normales.

Ventilation pour des opérations en espaces limités ainsi que pour des applications à hautes températures.

7.2 Stockage

La température de stockage et de manipulation devrait se trouver entre 5° et 40° C

Drums et bouteilles : en plastique ou en acier

Citernes : acier inox, aluminium, matériaux couchés avec plastique

Nettoyage périodique des citernes afin de prévenir l'accumulation de bactéries

Ne pas stocker le produit plus de 6 mois sans consulter le fournisseur.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Contrôle de l'exposition

Pas de protection spéciale nécessaire si le produit est manipulé dans des conditions normales.

Les usagers doivent déterminer les circonstances d'usage sûres de ce produit. Cfr Section 7.1

Eviter le contact régulier avec la peau

8.2 Protection individuelle

- Protection respiratoire :

Non applicable

- Protection des yeux :

Lunettes de protection

- Protection des mains :

Gants appropriés

- Protection de la peau :

Non applicable

SN Production

Produits pour le bâtiment

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1	Etat physique – couleur :	Emulsion blanche
9.2	Odeur	Distinctif
9.3	PH	7.5 – 8.5
9.4	T° d'inflammation	<100°C
9.5	Point d'ébullition / de fusion	+/- eau
9.6	Combustible	non applicable
9.7	T° d'auto inflammation	non connu
9.8	Risque d'explosion	non applicable
9.9	Pression de vapeur	+/- eau
9.10	Densité	ca 1.1 Kg/l @ 20°C
9.11	Solubilité dans l'eau	soluble
9.12	Viscosité	BV 4/20 5000-8000 Mpa.s @20°C
9.13	Coeff de partage n-octanol/eau	non connu

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les circonstances de stockage recommandées. Cfr Section 7.2. Si le produit est stocké pour une période inhabituellement longue ou s'il est stocké dans des conditions inappropriées, une dégradation bactériologique est possible.

Eviter des acides forts et des matériaux qui réagissent dans l'eau.

11. Informations toxiques

Le produit ne contient pas de phormaldhyde et PCP's

Basé sur les données mises à notre disposition, le polymère n'est pas une substance dangereuse et le produit est pratiquement non toxique. Cfr Section3

12. Informations écologiques

Le produit est miscible avec l'eau et en tant que tel peut couvrir des distances respectables si répandues dans des routes d'eau. Même répandu un petit peu, il blanchira l'apparence de l'eau.

Il y a une décomposition naturelle très lente du produit mais il n'y a pas d'accumulation biologique.

L'eau de la station d'épuration d'eaux, qui a été contaminée avec de petites quantités du produit n'affectera pas la biomasse.

Les particules des polymères s'absorberont sur la boue et par conséquent seront éliminées.

13. Considération relative à l'élimination.

Ne pas décharger du produit non traité directement dans les routes d'eau ou les égoux. Le polymère peut être coagulé et enlevé à une décharge ou par incinération.

Les effluents contenant du polymère peuvent être traités par filtration, coagulation, etc...

Toute élimination du produit doit se faire selon les réglementations locales, nationales ou européennes.

Informations additionnelles disponibles au service environnement.

14. Informations relatives au transport

Non classé comme dangereux pour le transport

SN Production

Produits pour le bâtiment

15. Informations réglementaires

D'après les données à notre disposition, le polymère n'est pas une substance dangereuse selon les accords du « council directive 88/379/CEE » (classification, emballage et étiquetage de substances dangereuses)
Cfr Section

16. Autres informations

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la directive 91/155/CEE.
Les indications ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne présentent aucune garantie

pour les caractéristiques. Les législations et prescriptions sont à respecter par le destinataire de notre produit et sous sa propre responsabilité.

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et ne sont pas du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons, entre autres, que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque, à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination de produit.